

Consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine

## **Reconnaître les bénéfices des initiatives communautaires en agriculture urbaine à Montréal et les soutenir**

Mémoire présenté devant la Commission de l'OCPM par



6244 Sherbrooke Ouest  
Montréal, QC H4B 1M2  
Tel. 514.484.0223  
Fax 514.484.4227

[www.actioncommuniterre.qc.ca](http://www.actioncommuniterre.qc.ca)

juin 2012

# Table des matières

Préambule

Action Communiterre : organisme pionnier du jardinage collectif à Montréal

Nos programmes : pour le bien-être de la communauté et de l'environnement

La précarité des ressources de l'organisme se répercute sur son activité

Reconnaître les bénéfices des initiatives communautaires en agriculture urbaine à Montréal et les soutenir

# Préambule

Action Communiterre, membre fondateur du Groupe de Travail en Agriculture Urbaine (GTAU), souhaite avant tout faire un bref rappel de l'histoire de cette consultation publique.

Le GTAU<sup>1</sup> s'est prévalu du droit d'initiative citoyenne instauré par la ville de Montréal pour demander la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, suite au constat de l'absence d'une vision et d'une politique municipale en matière d'agriculture urbaine.

Déclenchée au mois d'août, la pétition devait bénéficier du soutien d'au moins 15 000 citoyens montréalais pour déboucher sur la tenue d'une consultation publique. Elle a été signée par 29 068 personnes, démontrant ainsi l'intérêt sérieux de la communauté pour ce sujet.

Nous espérons que cette consultation publique permettra à ville de Montréal et aux arrondissements de développer une vision de l'agriculture urbaine pour leur territoire et de s'engager dans la promotion et le soutien de l'agriculture urbaine afin de tirer profit de tout son potentiel.

Nous remercions les autres organisations membres et partenaires du GTAU ainsi que tous les bénévoles qui ont permis la tenue de cette consultation publique. Nous remercions également l'OCPM et la Commission qui se sont chargés de l'organisation de cette consultation publique.

---

<sup>1</sup> Regroupement spontané d'organisations concernées par le développement de l'agriculture urbaine à Montréal, formé en 2010.

# Action Communiterre : organisme pionnier du jardinage collectif à Montréal

Action Communiterre est un organisme à but non lucratif établi à Notre-Dame-de-Grâce, qui vise à renforcer la solidarité sociale, à contribuer à la sécurité alimentaire locale et à augmenter l'accès à des aliments sains par le biais du jardinage collectif et de différents projets d'agriculture urbaine.

Action Communiterre cherche également, à travers différentes activités, à sensibiliser la population à l'importance d'une prise en charge locale de la production et de la distribution alimentaire par le milieu communautaire, dans une perspective d'équité et de développement durable.

Fondé en 1997 sous le nom d'Éco-initiatives, notre organisme fait figure de pionnier en ce qui concerne le jardinage collectif à Montréal. Il a pour objectifs de :

- Favoriser l'échange, et la solidarité au sein de la communauté multi-culturelle de NDG*
- Favoriser l'accès de la communauté à une alimentation saine et de qualité*
- Contribuer à créer un cadre de vie plus agréable et plus écologique*

L'équipe d'Action Communiterre est constituée de 4 employés permanents et 6 animateurs saisonniers. Les membres du Conseil d'Administration jardinent tous dans nos jardins et sont des bénévoles actifs.

Nous faisons partie des réseaux d'agriculture urbaine, de sécurité alimentaire et de préservation de la biodiversité de NDG, Montréal, Québec et du Canada. Nous sommes, entre autres, membre des groupes suivants : Table de concertation en sécurité alimentaire de NDG, Réseau des jardins collectifs du Québec, et GTAU. Nous avons pris part à de nombreux débats sur la promotion de l'agriculture urbaine et avons également participé à la réflexion menée par Food Secure Canada pour définir une politique alimentaire populaire pour le Canada<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> « **Du pain sur la planche : une politique alimentaire populaire pour le Canada** », Creative Commons est l'aboutissement d'un processus de collaboration entre des centaines de praticiens, de travailleurs de première ligne, d'analystes et d'experts en matière de politique, d'un océan à l'autre, rassemblés par Sécurité alimentaire Canada pour trouver une réponse à la question de savoir quelle sorte de système alimentaire nous voulons pour notre pays.

# Nos programmes : pour le bien-être de la communauté et de l'environnement

Action Communiterre a élaboré divers programmes qui offrent de multiples potentiels tant au niveau de la vie communautaire, que du développement individuel, de la lutte pour la sécurité alimentaire que du verdissement des quartiers et de la préservation de la biodiversité, de l'éducation que de la santé.

## Nos programmes

### - **Le Réseau des jardins de la victoire**

Cette saison 2012, Action Communiterre s'occupe de la gestion et de l'animation de 7 jardins collectifs : Saint Thomas, Parc n'lot, Thyme, Racine de Paix, Phoenix, Rosemary et Cantaloup, ainsi que de la supervision d'1 jardin scolaire, le jardin Saint-Monica et de 3 jardins partagés d'arrière-cours: Tilleul, Pepper et Griffith. Ces 11 jardins rassemblent 192 jardiniers. Ils sont animés par 7 animateurs et sont supervisés par un agronome (notre coordonateur technique).

Nous disposons également de 2 autres jardins dont s'occupent notre coordonateur technique et un employé saisonnier avec l'aide de bénévoles : le jardin Loyola et le jardin Vitrine de notre cours arrière. L'objectif du jardin Loyola, grâce au système de bacs biotop, est d'augmenter notre production. Celui du jardin Vitrine de notre cours-arrière est surtout pédagogique : il donne un aperçu de différents modes d'intervention en l'agriculture urbaine. Il nous permettra également d'accroître notre production.

Nous utilisons les méthodes du jardinage biologique de part nos choix de méthodes culturales, la grande diversité biologique de nos semences et la nature écologique de tous les intrants utilisés. Chacun de nos jardins dispose d'un composteur. La superficie totale de production de nos jardins équivaut à 2500 m<sup>2</sup>, mais l'espace social dévolu au jardin est beaucoup plus grand et avoisine les 5000 m<sup>2</sup>. Nous produisons en moyenne 1.5 à 2 tonnes de fruits et légumes par an.

### - **Le programme jeunesse et éco-alimentation**

Trois de nos jardins ont été créés en partenariat avec les écoles et université qui les accueillent : il s'agit des jardins Racine de paix, Parc'n lot et Loyola. Ces jardins permettent de sensibiliser les jeunes à l'agriculture urbaine et à l'alimentation grâce à la proximité des jardins et d'ateliers offerts par Action Communiterre. Depuis 2006, l'école Les Enfants du Monde accueille le jardin Racine de Paix. Le jardin Parc n'lot, né en 2012 d'un partenariat avec l'école secondaire de la Royal West Academy, est un jardin en bac situé sur un espace de stationnement de l'école.

Le jardin Loyola, situé sur le Campus Loyola de l'Université Concordia même s'il n'implique pas directement les étudiants, leur donne l'occasion de participer ponctuellement et les sensibilise à l'agriculture urbaine.

Enfin, Action Communiterre est partenaire du jardin Saint Monica, un nouveau jardin situé sur le terrain de l'école Saint Monica, dont il s'occupe de la supervision. Celui-ci est entièrement dédié aux enfants. Pendant les vacances scolaires, l'animatrice continuera son travail avec les enfants du camp d'été accueilli par l'école.

### - **Le Programme d'hortithérapie**

En partenariat avec l'organisme Maison Les Étape spécialisé en santé mentale, Action Communiterre a mis en place un programme de thérapie par les activités de jardinage pour ses membres souffrant de troubles mentaux divers. L'objectif est de favoriser leur épanouissement et leur réinsertion sociale.

La saison passée, le jardin Cantaloup a accueilli ces participants. Ils ont réalisé diverses tâches de jardinage : semé, désherbé, arrosé, butté, récolté. Des responsabilités leurs ont été confiées et ils ont participé activement aux décisions de groupes. À chaque session, ils reprennent confiance en la vie, développent davantage l'estime d'eux-mêmes et acquièrent d'autres aptitudes qui leur permettent de socialiser rapidement.

En 2012, la Maison Les Étapes, fort de son expérience avec Action Communiterre, a commencé son propre projet de jardinage. Cela permet à Action Communiterre de faire bénéficier du programme à une autre organisation: Le Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal (FJTTM) de Hochelaga.

### - **Les Repas intergénérationnels «Du jardin à l'assiette»**

Depuis 2006, Action Communiterre a initié une série d'ateliers de cuisine collective dans les résidences pour personnes âgées Benny Farm et Chez soi, ainsi qu'avec les HLM St-Raymond. L'objectif de ces repas intergénérationnels est de promouvoir de saines habitudes de vie et offrir un cadre de loisir actif, interculturel et rassembleur aux participants âgés, en créant un échange entre générations.

Cette année encore, nous poursuivons l'expansion de ce programme avec pour objectif d'impliquer davantage de personnes âgées et de faciliter le partage des connaissances culinaires et culturelles.

## Les Projets Partenaires

### - **Le projet Vert ta Ville et la serre de l'université Concordia**

Né d'un partenariat avec le projet Vert ta ville de l'Université de Concordia et d'autres organismes de l'île de Montréal, le projet de production de jeunes pousses de légumes à la serre Concordia est un réel succès depuis sa création en 2010.

Cette année, quelques 10 000 transplants ont été cultivés pour les jardins collectifs et communautaires de l'île de Montréal, mobilisant deux de nos employés, les stagiaires de la City Farm School et de nombreux bénévoles qui ont bénéficié d'ateliers thématiques tout au long de leur participation. Ce projet permet l'accès à une grande variété de plantules biologiques de bonne qualité à un prix abordable.

### - **La préservation des semences : un partenariat avec USC Canada et Seeds of Diversity Canada**

Action Communiterre a été partenaire du développement d'un projet national de préservation des semences mené par une collaboration entre USC Canada et Seeds of Diversity Canada. Cette initiative cherche à augmenter et à diversifier la production de semences « faites au Canada ». La quantité de semences canadiennes auxquelles ont accès les jardiniers et fermiers est faible, et leur qualité varie grandement en fonction du type de culture, de la région et du producteur. Un des éléments-clés de ce travail pour cette année pilote est de développer des outils de formation pour sauvegarder des semences de haute qualité.

L'idée est qu'une formation de qualité offerte aux producteurs, aboutira à une maîtrise des techniques de préservation, qui permettra à son tour à l'entrée sur le marché de semences de meilleure qualité. USC Canada et Seeds of Diversity Canada organisent des ateliers de « formation des formateurs » à travers le pays, facilités par l'expérience des formateurs, pour développer et tester leurs outils de formation, mais aussi pour augmenter le nombre de personnes capables de sauvegarder des semences de qualité dans chaque région.

Action Communiterre est partenaire de ce projet pour l'organisation des ateliers de formation au Québec.

## Le soutien à d'autres projets

Action Communiterre offre son soutien à d'autres projets dont nous partageons les objectifs.

### - **Les ateliers Boîte à Lunch**

Depuis 2009, Action Communiterre est fiduciaire du Programme Boîte à Lunch. Les Ateliers Boîte à lunch, initiative du Comité Action 6-12 depuis 2003, vise l'éducation à la saine alimentation et la sécurité alimentaire des familles de NDG. Dans le cadre de ce projet, des enfants et des familles du quartier participent à des ateliers de cuisine éducatifs et gratuits dans les centres communautaires de Notre-Dame-de-Grâce. Action Communiterre met également sa logistique à disposition des employées de Boîte à Lunch.

### - **Le programme bonne boîte bonne bouffe de Moisson Montréal**

Nous sommes un point de chute de Bonne Boîte Bonne Bouffe et offrons le service de commande. Cela permet aux résidents de NDG d'avoir accès à des fruits et légumes à un prix modéré.

### - **Le programme d'agriculture soutenue par la communauté de la Coop Les Jardins de la Résistance**

Nous sommes également un point de chute des paniers bio de la coopérative *Les Jardins de la Résistance* qui permet aux résidents de NDG de bénéficier de produits frais biologiques de qualité.

## L'organisation d'évènements

### - **Fête des semences**

Créée il y a plus de 11 ans par Action Communiterre en partenariat avec les Semences du Patrimoine et les Amis du Jardin Botanique, la Fête des semences se déroule tous les ans au mois de février au Jardin Botanique de Montréal.

Cet événement rassemble divers exposants défenseurs de la biodiversité qui souhaitent protéger notre patrimoine de variétés traditionnelles de légumes. Il accueille chaque année des milliers de personnes venues s'informer, et s'approvisionner en semences pour la saison à venir. A l'issue de la fête des semences, Action Communiterre bénéficie de dons de semences de la part des exposants, ce qui lui permet ensuite de faire une distribution gratuite de semences, très prisée par les amateurs de jardinage.



## - **Fête des récoltes**

A la fin de la saison, nous organisons une grande fête des récoltes qui rassemble tous les jardiniers, bénévoles et membres de l'équipe d'Action Communterre pour célébrer le travail réalisé ensemble tout au long de la saison. C'est aussi le moment où nous remercions nos partenaires financiers sans qui rien de tout cela ne serait possible.

A travers ses activités, Action Communterre participe au bien-être de la communauté et de l'environnement.

Nos jardins collectifs sont accessibles à tous : l'adhésion est de 10\$ ou 10h de bénévolat à Action Communterre. Ils constituent des lieux de rencontre pour des personnes de différentes générations venant de différents milieux sociaux et culturels. Avec notre programme de cuisine, ils permettent de briser l'isolement social et de construire la communauté.

De plus, nos programmes permettent d'améliorer l'accès de la communauté à des légumes frais de qualité et à une meilleure alimentation. Les jardiniers bénéficient des produits de la récolte (qui représentent environ 15kg pour les 5 mois de production). Entre 15 et 20% de la production totale est distribuée à la banque alimentaire de NDG et autres organismes de dépannage alimentaire. Ces actions sont appuyées par celles d'organismes à qui nous servons de point de chute et par les activités d'éducation à l'alimentation de Boîte à lunch.

Nos programmes sont aussi des lieux d'apprentissage et de développement personnel. Ils permettent aux bénéficiaires, petits et grands, d'être sensibilisés au respect de l'environnement, à une saine alimentation et d'acquérir de nouveaux savoirs et compétences. Ils favorisent leur bien-être physique et mental et les incite à consommer plus de fruits et légumes participant ainsi à leur bonne santé.

Nos programmes permettent enfin de participer à la préservation de la biodiversité, à travers les multiples variétés que nous plantons et les ateliers sur la préservation des semences que nous donnons. Ils contribuent au verdissement des quartiers et ainsi à l'amélioration du milieu de vie des participants.

# La précarité des ressources de l'organisme se répercute sur son activité

Action Communiterre fort de son expérience, s'efforce de maintenir et de développer des programmes qui correspondent à une réelle demande et de réels besoins de la communauté. Malheureusement, la précarité des ressources de l'organisme entraîne d'importantes contraintes qui rendent plus difficile la mise en œuvre de ces programmes.

## Un accès précaire à des ressources matérielles essentielles

### - Des locaux adaptés

Il est difficile pour Action Communiterre de trouver des locaux adaptés à son activité et à ses moyens. Nos locaux nous coûtent 31 000\$ par an, une somme beaucoup trop importante relativement à notre budget, que nous ne pouvons investir dans nos programmes. Nous recevons une aide à la location de 1800\$/an de la ville de Montréal mais payons 7000\$ de taxes (taxes municipales et Commission scolaire confondues). Nous ne disposons pas d'un espace de stockage suffisant pour entreposer nos produits, ni de cuisine collective, ce qui limite nos projets.

### - Des équipements

Nous ne disposons pas de véhicule pour le transport de nos matériaux et outils. Par le passé, nous emprunions le van de People Patatoes. Il nous était très utile, même si la logistique était contraignante (le récupérer et le ramener au centre-ville, le réserver à l'avance, attendre pour faire un maximum de transports le jour de la location). Depuis que celui-ci a été volé, nous sommes obligés de louer des véhicules (entraînant des frais supplémentaires) ou d'utiliser les véhicules de quelques membres de notre personnel, qui ne sont pas toujours adaptés.

### - Des plantules

Grâce au partenariat Vert ta Ville avec l'université Concordia, nous avons accès à la serre de l'université Concordia, et ainsi à des plants en quantité suffisante et à prix modéré pour nos jardins. Cependant nous sommes là encore dépendants de l'Institution, et le non renouvellement du partenariat compromettrait notre programme de jardins collectifs. Il nous serait impossible de nous approvisionner à conditions équivalentes (quantité, variétés et prix) vu l'offre disponible sur le marché. De plus, la serre se situe au centre-ville ce qui entraîne une perte de temps considérable en aller-retour pour nos employés.

### - **Des intrants**

Pour une production convenable, nos jardins nécessitent un apport de compost en quantité suffisante. Nous ne sommes pas toujours capables de bénéficier de commandites et l'achat de compost étant dispendieux, nous sommes alors obligés de limiter son utilisation, ce qui se répercute sur notre production.

### - **Des espaces de jardinage**

Nos jardins se situent sur des terrains d'églises, d'écoles et université, d'un YMCA et de cours arrière. Nous bénéficions de ces espaces gratuitement et bénéficions, pour quelques uns d'entre eux, d'une entente renouvelable d'utilisation de la terre de 1 à 3 ans.

5 jardins sont ouverts depuis les débuts d'Action Communiterre et nous avons eu la chance d'en ouvrir 5 nouveaux depuis. Cependant, l'accès gratuit à ces espaces peut facilement être remis en cause du jour au lendemain, gâchant l'investissement en temps, coût, et énergie fournis. Cette année, en effet, après le démarrage de la saison, la YMCA qui accueille le jardin Cantaloup, a demandé à l'organisme que chaque jardinier se procure une carte d'identification payante. Nous avons aussi été contactés au mois de mai, là encore après le démarrage de la saison, pour nous informer de l'interdiction prochaine d'accéder au jardin Thyme pour des raisons de sécurité, l'école sur le terrain de laquelle il se trouve devant être démolie.

## **La difficulté à pérenniser nos ressources humaines**

Les difficultés financières chroniques de l'organisme et l'accès précaire aux ressources matérielles entraînent des conditions de travail difficiles pour le personnel. Elles se traduisent par un roulement important du personnel et des membres du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas les moyens financiers pour embaucher tout le personnel nécessaire à la mise en œuvre de nos programmes. Le personnel, déjà peu rémunéré se voit donc en plus sur-sollicité. Cela ajouté aux manques de ressources matérielles, le personnel se voit demander plus de temps, d'efforts et de créativité, ce qui entraîne beaucoup de stress. Le manque de ressources nous oblige aussi à engager des gens peu formés qui font leur « training » avec nous et qu'il est difficile de garder longtemps par la suite, car ils évoluent ailleurs vers des postes mieux rémunérés avec de meilleures conditions de travail.

Les difficultés financières et matérielles entraînent aussi un turn over important au sein de notre CA. Ils sont souvent les premiers bénévoles pour pallier au manque de ressources humaines et se voient régulièrement sollicités pour aider les membres du personnel permanent à trouver des solutions de substitution.

Ce roulement entraîne une difficulté à capitaliser les expériences et les savoirs liés à nos activités, une perte de production et une baisse de motivation liée à une impression de devoir lutter perpétuellement.

## **Des champs de développement non exploités**

Dans ces conditions, l'accent est mis sur la réalisation des programmes, et il est difficile de dégager du temps et de l'argent pour investir dans des champs de développement essentiels tel que la communication, la mise en place d'un système de gestion des bénévoles plus performant, ou bien une production plus importante permettant un autofinancement.

Nous sommes également moins libres pour nous impliquer dans les activités connexes importantes lorsque nous sommes sollicités pour des ateliers, des conseils sur la création d'un jardin collectif, des groupes de travail ou de réflexion...

Notre organisme dispose d'une expérience importante et d'une expertise intéressante dans les domaines des jardins collectifs, de l'agriculture urbaine et de la sécurité alimentaire. Malheureusement, au lieu d'utiliser ce potentiel pour développer nos activités et pouvoir en faire bénéficier une part plus importante de la communauté, nous nous voyons obligés de lutter pour les maintenir.

# Reconnaître les bénéfices des initiatives communautaires en agriculture urbaine à Montréal et les soutenir

Le sous-financement des projets communautaires en agriculture urbaine à Montréal est essentiellement dû au manque de reconnaissance de leur intérêt public environnemental, social et économique. Seule l'intégration de l'AU dans les politiques peut garantir la pérennité des financements et le succès durable de ces initiatives.

## La nécessaire reconnaissance et l'intégration de l'AU dans les politiques publiques

### Gouvernance

- ✓ Mettre en place un service municipal transversal rassemblant les différentes parties intéressées par l'agriculture urbaine.

### Promouvoir la sécurité alimentaire et la santé

- ✓ Reconnaître les bienfaits de l'agriculture urbaine en ce qui a trait à la santé physique et mentale en faisant la promotion de celle-ci dans le cadre des programmes sociaux, destinés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens;
- ✓ Reconnaître et favoriser la complémentarité de l'agriculture urbaine et de l'agriculture périurbaine avec un objectif d'accroître l'approvisionnement local.

### Favoriser le développement individuel et communautaire

- ✓ Reconnaître l'agriculture urbaine comme une activité favorisant la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle, tout en l'inscrivant dans les politiques et en lui accordant des financements spécifiques;
- ✓ Appuyer financièrement et politiquement, en partenariat avec les autres paliers de gouvernement, le développement de jardins potagers dans les cours d'écoles, les centres de la petite enfance, les parcs, les centres communautaires et les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux en partenariat avec les organismes du milieu.

### Améliorer la qualité des milieux de vie et préserver la biodiversité

- ✓ Reconnaître l'agriculture urbaine comme un usage du territoire urbain nécessaire en tant que composante essentielle des milieux de vie durables, impliquant une cohabitation harmonieuse et un accès pour tous les citoyens;

- ✓ Mettre en place des réglementations ou des incitatifs économiques favorisant la création et l'entretien d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine lors du développement de tous les nouveaux projets résidentiel, commercial et/ou industriel;
- ✓ Intégrer l'agriculture urbaine à la politique d'aménagement du territoire afin de valoriser le potentiel de production, de valorisation des matières résiduelles et de concevoir des circuits courts de distribution alimentaire de Montréal;
- ✓ Favoriser la diversité de végétaux comestibles indigènes dans les programmes de verdissement.

## **Le soutien politique et financier des initiatives communautaires en agriculture urbaine à Montréal**

### **L'accès aux ressources et équipements**

- ✓ Systématiser les dons de matériels fournis par la Ville ou ses contractuels (compost, terre, paillis, etc.)
- ✓ Faciliter la mise à disposition de locaux, équipements et matériels de la ville ou de ses contractuels (bureaux, cuisine collectives, salles pour l'organisation d'évènements, véhicules, etc.)
- ✓ Exonérer les organismes communautaires des taxes sur les locaux.

### **L'accès aux espaces de production**

- ✓ Faciliter la mise à disposition pérenne d'espaces publics à des fins de jardinage collectif tels que les espaces peu utilisés dans les parcs, les stationnements, les toits et autres espaces;
- ✓ Appuyer politiquement et financièrement la création de serres communautaires dans chaque territoire, notamment à NDG.

### **Le financement et une réglementation favorable**

- ✓ Financer de façon récurrente les différentes initiatives afin d'assurer une production de qualité en quantité suffisante pour contribuer significativement à un besoin en sécurité alimentaire;
- ✓ Percevoir les initiatives communautaires en agriculture urbaine et sécurité alimentaire comme un champ de développement d'économie sociale et encourager l'octroi de subventions dédiées à la rémunération des employés des secteurs de l'agriculture urbaine et de la sécurité alimentaire.
- ✓ Autoriser et faciliter la vente de fruits et légumes issus des jardins collectifs et communautaires.

Nous partageons par ailleurs la vision du GTAU sur l'agriculture urbaine à Montréal et reprenons à notre compte toutes les recommandations formulées par celui-ci ci-dessous.

#### **PRÉSERVER ET AUGMENTER LES ESPACES PROPICES À L'AGRICULTURE URBAINE**

- ✓ Accorder un droit d'accès temporaire aux friches urbaines inoccupées ou désaffectées sur le territoire montréalais pour des activités d'AU (toits, murs, stationnements, friches, espaces peu utilisés dans les parcs et autres espaces);
- ✓ Protéger, dynamiser et valoriser l'ensemble des terres agricoles de l'Ouest de l'île de Montréal;
- ✓ Éliminer les obstacles freinant le déploiement de projets d'AU (zonage, réglementations, etc.).

#### **FAVORISER L'ACCÈS À L'INFORMATION**

- ✓ Cartographier les espaces publics et collectifs utilisés en AU et recenser les propriétés publiques disponibles pour jardiner;
- ✓ Créer une démarche simplifiée de mise en commun des données et de la documentation disponibles pour soutenir le développement de projets d'AU.

#### **PRATIQUER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ**

- ✓ Mettre en place des réglementations ou des incitatifs économiques favorisant la création et l'entretien d'espaces dédiés à l'AU lors du développement de tous les nouveaux projets résidentiel, commercial et/ou industriel;
- ✓ Reconnaître la valeur environnementale, sociale, culturelle, artistique et économique des projets d'AU sur l'île de Montréal;
- ✓ Intégrer l'AU à la politique d'aménagement du territoire afin de valoriser le potentiel de production, de valorisation des matières résiduelles et de concevoir des circuits courts de distribution alimentaire de Montréal;
- ✓ Reconnaître les bienfaits de l'AU en ce qui a trait à la santé physique et mentale, la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle, en faisant la promotion de celle-ci dans le cadre des programmes sociaux, destinés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

#### **SYSTÉMATISER LES PARTENARIATS**

- ✓ Systématiser les dons de matériels fournis par la Ville ou ses contractuels (compost, terre, paillis, etc.);
- ✓ Soutenir politiquement et financièrement les occasions et les démarches de réseautage;
- ✓ Appuyer financièrement et politiquement, en partenariat avec les autres paliers de gouvernement, le développement de jardins potagers dans les cours d'écoles, les centres de la petite enfance, les parcs, les centres communautaires et les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux.

#### **SOUTENIR LES PROJETS INNOVATEURS**

- ✓ Permettre l'installation de ruches en hauteur;
- ✓ Soutenir des projets d'AU à haut rendement, destinés au marché local, y compris des projets d'insertion sociale et d'économie sociale;
- ✓ Appuyer politiquement et financièrement la création de serres communautaires;
- ✓ Encourager et soutenir les initiatives citoyennes, et favoriser la prise en charge des projets d'AU en créant un programme d'accompagnement intégré en collaboration avec les acteurs du milieu.